La Vie Amandinoise

LVA hebdo

N°1068 | JEUDI 5 MARS 2020

INFORMATIONS MUNICIPALES

"Une moitié de l'espèce humaine est hors de l'égalité, il faut l'y faire rentrer : donner pour contrepoids au droit de l'homme le droit de la femme."

Victor Hugo

Le chiffre

4

temps forts pour le Printemps des Femmes

2 **Saint-Amand participera à Intervilles !**

5 **Élections municipales : infos pratiques**

3

Coronavirus : les recommandations - création d'un comité de suivi

Actus...

Salon de l'agriculture : une présence remarquée de notre cité thermale

Pour les Amandinois, elle fut parmi les attractions du salon international de l'agriculture, organisé à Paris. Non, nous ne voulons pas (seulement) parler d'Idéale, la vache égérie de l'évènement, mais de la Tour abbatiale qui s'est affichée, en grand, sur le stand du Nord, tel un repère familier qui soulignait surtout la présence d'agriculteurs du territoire.

« Nous participons au salon depuis six, sept ans » indique Isabelle Pique, agricultrice et présidente de l'association des Agriculteurs de l'Amandinois.

« Notre objectif est de faire découvrir les coulisses de notre métier et d'échanger sur les conjonctures, les sujets du moment. »

L'évènement permet également de « se créer un réseau, nouer des liens. »

Les agriculteurs n'étaient pas les seuls à porter haut les couleurs du territoire : la Brasserie des Sources s'est également distinguée à l'occasion du concours général agricole. La BelleRose, sa bière blonde phare, a obtenu une médaille d'argent. Bravo !

Peut-être faites-vous partie de ceux qui les ont croisés ? Samedi 22 février, 54 Amandinois ont visité le salon de l'agriculture grâce à la sortie, organisée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Évènement

Intervilles : Saint-Amand-les-Eaux remet son titre en jeu !

C'est officiel : Saint-Amand-les-Eaux participera très prochainement à Intervilles ! La bonne nouvelle est tombée la semaine passée. « Après avoir été contactée par la société de production de l'émission comme quatre autres villes des Hauts-de-France en balance pour la sélection, c'est in fine notre cité thermale, qui a une histoire fidèle avec Intervilles depuis le début, qui a été choisie » a expliqué notre maire dans un communiqué.

Les sélections des candidats auront lieu ce jeudi

Un appel à candidatures a immédiatement été lancé : une équipe de 15 personnes (huit femmes, sept hommes) doit être constituée d'ici le 8 mars. À l'heure où nous écrivons ces lignes, soit mardi 3 mars, près de 600 demandes ont été enregistrées, émanant de tous les Hauts-de-France voire au-delà, jusqu'à Bourges ! Les habitants de Saint-Amand-les-Eaux auront la priorité. Les sélections se dérouleront ce jeudi soir. Nous en ferons le compte-rendu dans notre prochaine édition.

Venez soutenir Saint-Amand-les-Eaux depuis les gradins !

Et si vous veniez supporter votre équipe ? Les candidats auront besoin de votre soutien ! Pour permettre à tous les Amandinois d'assister aux jeux, la Ville prévoit de mettre en place des bus gratuits comme en 2004, lorsque l'émission avait été tournée à Europa-Park en Allemagne, près de Strasbourg. Cette fois-ci l'enregistrement aura lieu dans la région parisienne entre le 4 et le 8 avril : chaque jour, deux des six villes retenues à travers toute la France s'affronteront. Pour l'heure, nous ne connaissons, ni l'adversaire de Saint-Amand-les-Eaux, ni son jour de passage. Nous vous tiendrons informés et vous communiquerons, dès que possible, les modalités d'inscriptions pour faire partie du public.

▸ À noter : la finale aura lieu jeudi 9 avril. Espérons que Saint-Amand-les-Eaux se qualifie !

Colette à deux doigts de faire partie des supers champions historiques

Et de trois ! Colette Nocon a, de nouveau, remporté la victoire au jeu télévisé « Questions pour un super champion », diffusé sur France 3 samedi 29 février. Une fierté pour ses camarades du club amandinois « Questions pour un Champion » qui suivent son aventure de près ! D'autant que, si Colette gagne les deux prochaines manches, elle décrochera le gros lot !

▸ Prochaine émission sam. 7 mars, 17h55 sur France 3

Hommage aux victimes du terrorisme

MER. 11 MARS

À partir de cette année, le 11 mars devient la journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme. À Saint-Amand-les-Eaux, des drapeaux en berne seront hissés sur le fronton des bâtiments publics pour honorer la mémoire de celles et ceux qui ont perdu la vie lors d'un attentat. Pourquoi le 11 mars a t-il été choisi ? L'Europe a déjà officialisé, à cette date, la journée européenne des victimes du terrorisme. Il s'agit de la date anniversaire des attentats de Madrid qui, en 2004, avaient tué 191 personnes. Il s'agit également de la date anniversaire du premier des attentats commis à Toulouse en 2012 par Mohammed Merah contre le militaire Imad Ibn Ziaten, fils de Latifa Ibn Ziaten.

Coronavirus (COVID-19) : les recommandations du Ministère de la Santé

LES SYMPTÔMES POTENTIELS :
- Fièvre ou sensation de fièvre
- Toux
- Essoufflements, difficultés respiratoires

En cas de symptômes ou dans les 14 jours suivant votre retour d'une zone à risque (liste sur www.gouvernement.fr/info-coronavirus) :

Je me protège et je protège les autres avec les gestes barrières

Pour éviter les risques de contamintion et de propagation, il existe des gestes simples :

- **saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades ;**
- **se laver les mains régulièrement avec du savon pendant 30 secondes ou avec une solution hydro-alcoolique ;**
- **tousser ou éternuer dans son coude ;**
- **utiliser des mouchoirs à usage unique ;**
- **porter un masque quand on est malade.**

Une question ? Composez :

- le **0 800 130 000** pour toute question d'ordre général (numéro vert, joignable 7 jours sur 7, 24 heures sur 24

Principe de précaution : mise en place d'un comité de suivi à Saint-Amand-les-Eaux

À l'initiative de Monsieur le Maire, un comité de suivi a été mis en place pour un travail collaboratif entre les services de la mairie, le centre hospitalier et les médecins de ville.

Ses objectifs ? Garder un œil sur l'évolution de la situation au jour le jour ; informer la population en conséquence ; se tenir prêt à agir si un cas venait à se déclarer sur le territoire. Une première réunion a eu lieu lundi 2 mars pour faire le point.

« À l'hôpital, nous sommes prêts depuis le 10 février »

Bien qu'aucun cas de Covid-19 n'ait été recensé sur le territoire à ce jour, « le coronavirus est une réalité de terrain », comme l'a souligné Anthony Haro, président de la SPEMED. Plusieurs confinements ont déjà été préconisés, par mesure de précaution.

Si un cas suspect venait à se déclarer, le centre hospitalier serait en mesure de réagir.

« Nous sommes prêts depuis le 10 février » explique le directeur, Michel Thumerelle. «Nous avons anticipé très vite via la mise en place d'une procédure d'isolation du patient. (...) En matière d'informations, nous sommes en première ligne : le Ministère de la Santé nous envoie des notes deux fois par jour.»

Pour protéger les patients et le personnel, l'accent est mis sur les gestes barrières avec la mise à disposition de masques et de gels hydro-alcooliques à l'accueil.

Même chose dans les crèches, les écoles et, plus largement, les établissements recevant du public qui dépendent de la mairie. «Les recommandations du Ministère de la Santé ont été affichées dès vendredi dernier» a relevé Nathalie Patoir, directrice générale des services.

Les médecins de ville « hyper exposés »

Toutes les personnes impliquées dans le comité de suivi soulignent l'importance des gestes barrières, notamment les médecins de ville : comment réduire les risques de propagation au sein des cabinets et des salles d'attente ? « En cas de signe de détresse respiratoire aiguë, il faut appeler le 15 et éviter de se rendre chez son médecin traitant. Pour d'autres symptômes, il est possible de programmer une visite avec son médecin. Si on décide de se rendre au cabinet, mieux vaut porter un masque» préconise Anthony Haro.

Chaque jour, la Ville, le centre hospitalier et la SPEMED font le point sur la situation. Une restitution des principales informations et recommandations est à votre disposition sur une page dédiée sur le site de la ville : www.saint-amand-les-eaux.fr

Sur la mise en place d'un parcours sécurisé

Nathalie Brohette, présidente de la Commission Médicale d'Établissement (CME) du centre hospitalier de Saint-Amand-les-Eaux.

« En cas de suspicion, le patient sera isolé et examiné par un médecin. Si la suspicion persiste, nous appellerons le 15. Si l'infectiologue nous précise que nous sommes face à un suspect possible, nous organiserons le transfert du patient vers un centre hospitalier de référence. Nous procéderons ensuite à la désinfection des locaux. »

Sur l'importance des gestes barrières

Anthony Haro, président de la SPEMED

« Se laver les mains, porter un masque, éternuer dans son coude... Si tout le monde prenait ces mesures d'hygiène de novembre à mars, on pourrait faire baisser le nombre de morts dues à la grippe. Pour le coronavirus, la contamination est la même. Nous sommes tous potentiellement contaminants et interdépendants, il en va de la responsabilité de chacun de protéger son prochain. »

Économie

Les entreprises du secteur du bâtiment (3/3)

Découvrez le troisième et dernier volet de notre série, consacrée aux entreprises du bâtiment. Cette semaine, nous nous intéressons à la menuiserie et aux matériaux.

ParexLanko : 86 000 tonnes de mortier produites chaque année

Ses mortiers sont en vente dans toute la France. Connaissez-vous l'histoire de l'entreprise amandinoise ParexLanko ?

Créée en 1934, elle fabriquait, à l'origine, «des sels dérivés de métaux non ferreux.» Comprenez : des composants pour les piles électriques ou pour les ustensiles de cuisine, comme l'explique le directeur actuel, Yoann Desbrosses.

Dans les années 60, l'arrivée du plastique bouleverse le marché. L'entreprise se reconvertit dans la colle, les adhésifs et le mortier industriel. À l'époque, soixante personnes y travaillent. Suite à un premier rachat, le nom change : les «établissements Deprieck» deviennent «Produits Chimiques du Nord».

Au début des années 80, les grandes enseignes de bricolage font leur apparition. Les mortiers fabriqués à Saint-Amand-les-Eaux font peu à peu leur entrée dans les rayons.

En 1989, la société est rachetée par Lafarge Nouveaux Matériaux. Onze ans plus tard, elle se retrouve sous la houlette du groupe ParexLanko. Aujourd'hui, l'entreprise est détenue par Sika. Ses clients ? Les professionnels du nord de la France, à 90%, comme Envain Matériaux. Les 10% restants concernent les grandes surfaces de bricolage comme «Castorama, Monsieur Bricolage ou Brico E.Leclerc» ce qui représente plus de 200 magasins dans tout l'Hexagone !

Implanté sur un site de 7 hectares route de Lille, ParexLanko emploie 80 personnes. 86 000 tonnes de mortier y sont produites, chaque année.

Envain : 11 000 articles en stock, sept magasins

Des paquets de ciment aux peintures murales, en passant par les bois de charpente, les plaques de plâtre, les câbles électriques ou les carrelages... Les établissements «Envain Matériaux» comptent plus de 11 000 articles en stock. Ils fournissent les particuliers et les professionnels engagés dans des projets de construction ou de rénovation : 1 100 clients franchissent leurs portiques chaque jour.

L'entreprise a été créée à Saint-Amand-les-Eaux en 1973 par Daniel Envain. À l'époque, elle était située au 6 rue des Faïenciers Fauquez.

Treize ans plus tard, un premier magasin secondaire a ouvert ses portes, 2 rue Cahaut à Valenciennes. Le premier d'une longue série.

Aujourd'hui, Envain Matériaux compte, au total, sept établissements. Les plus récents ont été inaugurés à Pont-à-Marcq en 2015 et à Baisieux en 2016.

Pour autant, la base de Saint-Amand-les-Eaux fait toujours office de maison mère ; celle-ci a d'ailleurs pris de l'ampleur au fil des années.

Situé à proximité de la gare, dans la zone d'activités du Marillon, le magasin a récemment emménagé dans des locaux flambants neufs sur un site de 32 900 m².

Envain Matériaux emploie 127 salariés dont 32 sur le site amandinois.

La société Louis Legrand

Elle fêtera ses 61 ans le 15 avril prochain. La société Louis Legrand est parvenue, au fil du temps, à étoffer son portefeuille de savoir-faire, tout en conservant un esprit familial.

Au départ, le créateur éponyme se consacrait à la fabrication et à la pose de menuiseries en bois. Pour répondre aux besoins d'une plus large clientèle, la société s'est ensuite lancée dans les menuiseries en aluminium et en PVC sous la houlette des dirigeants successifs qui n'étaient autres que l'épouse de Louis Legrand, France, puis ses fils, Guy et Jean-Marc.

Aujourd'hui, la société est entre les mains de Benoît Ducoulombier. Elle prend en charge les projets de A à Z, de la conception à la pose, pour les particuliers, les collectivités et les entreprises. À titre d'exemple, les groupes BC Nord, Eiffage et Bouygues ont déjà fait appel à ses services. La société Louis Legrand est déjà intervenue à Arenberg Creative Mine, chez Alstom...

Boirama

L'entreprise Boirama fait partie du paysage amandinois depuis plus de 50 ans.

Créée par M. Boyer, elle se serait, au départ, destinée à la fabrication de pièces détachées pour la quincaillerie avant de se spécialiser dans la menuiserie.

Début 2019, Boirama a été racheté par DVM, spécialiste de la menuiserie à Prouvy. « Il nous tenait à cœur de garder le nom historique de la société pour faire perdurer son histoire » souligne Caroline Simphal, la co-gérante.

Aujourd'hui, la société intervient auprès des particuliers, des entreprises et des collectivités pour la fabrication, la fourniture et/ou la pose de menuiseries en bois, en PVC et en aluminium (portes d'entrée, fenêtres, volets roulants...). Elle peut répondre aux demandes relatives à la domotique.

Sa zone d'achalandage : le Nord et le Pas-de-Calais. À titre d'exemple, Boirama est intervenu pour la rénovation de la médiathèque des Encres, les mairies historiques de Beuvrages et d'Anzin...

Élections municipales : démarches et infos pratiques

1 Je prends connaissance de ma situation électorale en quelques clics

Vous venez de déménager... Êtes-vous bien inscrit sur les listes électorales ? Surtout, dans quel bureau devez-vous vous rendre pour voter ?
Pour connaître votre situation, c'est très simple : il suffit de vous rendre sur le site www.service-public.fr
Il vous sera demandé de préciser :
- si vous votez en France ;
- le code de votre département (59) et le nom de votre commune ;
- votre sexe et votre date de naissance.

La réponse sera instantanée.

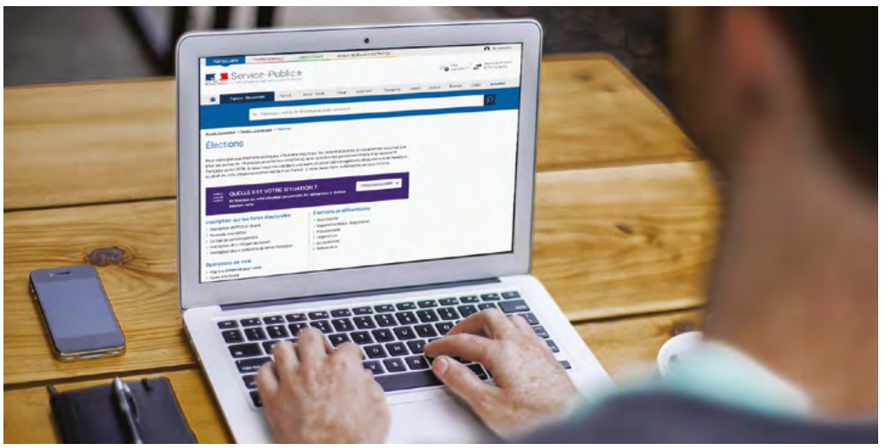

2 Je réalise les démarches pour voter par procuration

Je m'y prends au plus tôt

Bien qu'il n'y ait pas de date limite pour entreprendre les démarches, il est vivement conseillé de s'y prendre au plus tôt pour que la demande soit validée dans les temps, compte tenu des délais d'acheminement et de traitement.

Je désigne un mandataire

Avant toute chose, sachez que deux conditions doivent être respectées :
- La personne à laquelle vous donnez procuration doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune que vous.
- Le mandataire ne doit détenir aucune autre procuration en France.

Je me rends, en personne, dans un des lieux indiqués

Les démarches peuvent être réalisées :
- au commissariat de police (2 rue des Tisseurs)
- à la gendarmerie (67 bis rue Henri-Barbusse)
- au sein du tribunal dont dépend votre domicile ou votre lieu de travail. Sachez que la ville de Saint-Amand-les-Eaux dépend du tribunal judiciaire de Valenciennes.

L'électeur qui donne procuration doit impérativement se présenter en personne avec sa propre pièce d'identité. «Nous avons besoin de voir la personne physiquement» insiste un policier de Saint-Amand-les-Eaux.

La présence du mandataire n'est pas requise. Sachez toutefois que vous devrez renseigner son nom, son prénom, sa date de naissance et son adresse sur un formulaire.

À savoir

Vous avez la possibilité de remplir le document Cerfa requis (n°14952*01) en amont : rendez-vous sur www.service-public.fr pour le télécharger. Il vous suffira ensuite d'aller le déposer dans l'un des lieux précités.

Je ne peux pas me déplacer en raison de mon état de santé : comment faire ?

Si le mandant ne peut pas se déplacer en raison de son état de santé, une patrouille peut se rendre à son domicile pour établir la procuration.

Attention : il vous faudra fournir un certificat médical ainsi qu'une demande écrite attestant de votre impossibilité à vous déplacer.

Vous pouvez appelez :
- la police au 03 27 48 37 40
- la gendarmerie au 03 27 48 06 66

Que se passe-t-il le jour du vote ?

Le mandataire devra se présenter à votre bureau de vote avec sa propre pièce d'identité pour pouvoir glisser le bulletin de votre choix dans l'urne.

3 Je fais appel au CCAS pour l'aide au transport

Le CCAS met en place une solution de transport vers les bureaux de vote pour les personnes de plus de 65 ans ainsi que pour les titulaires de la carte d'invalidité à 80%. Pour réserver ce service, veuillez contacter le CCAS au 03 27 09 08 40 jusqu'au vendredi 13 mars, 16h.

4 Je prépare une pièce d'identité valable

Il est obligatoire de présenter une pièce d'identité avant de se rendre dans l'isoloir. Sont valables :
- Une carte nationale d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans ;
- Un passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans ;
- Une carte vitale dotée d'une photographie ;
- Une carte du combattant en cours de validité avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;
- Une carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie ;
- Un permis de conduire en cours de validité ;
- Un permis de chasse en cours de validité avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

Sport

Gymnastique

Réussite de l'interclubs des gymnastes

Belle journée dominicale pour les gymnastes de l'Amandinoise avec une rencontre régionale interclubs. Les jeunes Poussins se classent 3ème ; les Pupilles 1 (poussins benjamins), l'équipe 2 termine 2ème, l'équipe 1, 1ère. Les Adultes terminent 4ème. En Coupe Nationale 2ème division, l'équipe se qualifie pour la finale nationale en mai à Montoir-de-Bretagne. Bravo.

Foot Régional 1

Manque de réussite pour le SAFC face à Senlis

Les Amandinois ne sont pas passés loin de la victoire. Mais elle n'est pas venue malgré une fin de match haletante au cours de laquelle les supporters ont, à deux reprises au moins, cru voir le score tourner en leur faveur. Las, un manque de réussite et une défense senlisienne sans faille ont douché ces brefs espoirs.

Pour cette quinzième journée du Championnat régional, les hommes d'Alexandre Steux partaient confiants et décidés à laver la défaite du début de saison contre les cadors du Valois. L'ambition et l'envie d'en découdre ne suffirent pas. Durant toute la première mi-temps les deux équipes firent jeu égal avec quelques belles offensives senlisiennes et un coup franc à la 45ème minute qui aurait pu donner l'avantage aux visiteurs.

A la reprise, le match s'engagea sur un autre tempo, plus réjouissant pour le spectateur. Senlis ouvrait la marque à la 46ème minute.

Le jeu allait alors s'accélérer au fil du chrono, avec une dernière demi-heure haute en couleurs. La rentrée de Grégory Pujol fut un bon point puisque celui-ci offrait l'égalisation à son équipe à la 74ème minute. Quatre minutes plus tard, sur un corner, le même Pujol tirait mais ne faisait pas mieux, accrochant la barre. À la 88ème minute, Almelhaf ratait une occasion en or face à une cage désertée !

Avec ce nul, Senlis s'est réjoui de prendre un point chez un concurrent direct pour la montée. Quant au SAFC, il ne put que regretter ce manque de réussite. « Déçus malgré des motifs de satisfaction », confiait Alexandre Steux.

▸ À noter que trois matchs de cette poule ont été reportés. Saint-Amand est à la 5ème place. SAFC-Senlis 1-1. Temps frais et sec - pelouse grasse.

Athlétisme

Championnat de France : une 5ème place pour Symon Bazzo Bortot

Le Nouveau SAEC est fier de son champion : Symon Bazzo Bortot a marqué les esprits lors de sa participation aux championnats de France d'athlétisme, catégorie Élite. Le sportif est arrivé cinquième à l'épreuve du « 5 000 mètres marche » avec un temps de 20 minutes et 49 secondes.

« À ce niveau, c'est la cerise sur le gâteau » confie le président, Dany Semail. « Le championnat de France catégorie Élite, c'est le Graal, il réunit tout le gratin français (…) Sur les 350 performances, on ne compte que deux Nordistes (…) Symon a participé à la saison de cross, ça l'a beaucoup aidé. Le podium était à sa portée. La seule chose qui manquait peut-être, c'est un petit grain de folie. La marche est, à mon sens la discipline la plus difficile. La moindre erreur peut être fatale, il y a des juges tout au long du parcours. »

Handball

Claire Vautier avec l'équipe de France A'

Claire Vautier est sélectionnée avec l'Équipe de France A' pour un stage à la Maison du Handball du 16 au 23 mars. Les jeunes françaises affronteront leurs homologues de la Norvège A' dans une double confrontation le jeudi 19 mars et le samedi 21 mars.

RÉSULTATS ET ANNONCES

SAM. 29 FÉV. & DIM. 1ER MARS			
Ligue Féminine	**Basket**	Montpellier ▸ SAHB(1)	**85 - 74**
Championnat Division 2 1er Match Play Off	**Handball**	Clermont ▸ HBCSA PH	**26 - 34**
Championnat Nationale 2	**Handball**	HBCSA PH ▸ Hazebrouck	**29 - 24**
Championnat National	**Handball**	HBCSA PH ▸ GALAXIE 62	**36 - 24**
Championnat Régional 1	**Football**	SAFC ▸ Senlis	**1 - 1**
Championnat Régional 3	**Football**	Mons ▸ SAFC(2)	**1 - 1**

SAM. 7 MARS 2020			
20:00	Complexe J.Verdavaine	**Handball**	HBCSA PH ▸ Douai (Championnat Régional - Seniors Garçons)
20:00	Salle M.Hugot	**Basket**	SAHB ▸ Charleville (Championnat LFB - Pro)
DIM. 8 MARS 2020			
15:00	Stade municipal	**Football**	SAHB(2) ▸ V. D'Ascq (Championnat Régional 3 - Seniors Garçons)
16:00	Salle du Moulin Blanc	**Basket**	USAPH ▸ Armentieres (Championnat Régional - Seniors Filles)
16:30	Salle M.Hugot	**Handball**	HBCSA PH ▸ Bouillargues (Play Off - Pro)
15:00	Complexe N.D. d'Amour	**Rugby**	RCA ▸ Leforest (Championnat Des Flandres 3ème Et 4ème Série - Sen. Gar.)

Retrouvez tous les résultats et les annonces sur

8 Mars - Journée Internationale des droits des Femmes

Le Printemps des Femmes : quatre temps forts pour se rencontrer, échanger, s'interroger

C'est en 1910 qu'est évoquée, pour la première fois, l'idée de lancer une journée internationale consacrée aux droits des femmes... Dès lors, chaque 8 mars, des manifestations sont organisées. En 1977, l'ONU officialise le rendez-vous.
Aujourd'hui encore, la mobilisation continue ; et elle continuera, tant que les femmes n'auront pas obtenu l'égalité.
À Saint-Amand-les-Eaux, le sujet revient sur la table chaque année durant plus d'une journée : au travers de sa programmation plurielle, le Printemps des Femmes offre l'opportunité aux habitants de se rencontrer, d'échanger et de s'interroger sur l'avancée des droits des femmes.

Se questionner sur la place des femmes dans le monde avec le film « Woman »

Quels rêves, quels espoirs nourrit-on lorsqu'on est une petite fille de Bolivie, de Finlande ou d'Éthiopie ? Quels souvenirs garde-t-on d'une vie de femme en Corée du Sud, au Rwanda ou au Canada ? Réalisé par Yann Arthus-Bertrand, le documentaire se révèle riche de 2 000 interviews, enregistrées dans 50 pays différents.

Jeudi 12 mars, 19:30 - Théâtre des Sources. Plein tarif 4.80€ | Tarif réduit : 3.80€

Inverser les rôles avec la pièce de théâtre « Don Juane »

Et si Don Juan était... une femme ? «Don Juane», c'est la liberté et l'insoumission incarnées... au féminin.

Samedi 7 mars, 20:30 - Théâtre des Sources. Tarifs : 12€ | 8€ | 5€. Infos et réservations : 03 27 22 49 69 ou billetterie@saint-amand-les-eaux.fr

Dénoncer les violences avec une exposition autour du livre d'Agathe Breton

La Maison des Jeunes «Masure Quatorze» a mené un projet autour du livre «C'est pas ça l'amour», écrit par l'Amandinoise Agathe Breton sur la thématique des violences amoureuses à l'adolescence. Résultat : des dessins poignants.

Jusqu'au 18 mars. Heures d'ouverture de la Médiathèque des Encres.

À noter : l'auteure sera en dédicace à l'Espace Culturel E.Leclerc samedi 7 mars de 15h à 18h.

Porter un regard bienveillant sur le corps des femmes avec l'exposition FEM et la conférence de Chantal Cheuva

Le musée de la Tour abbatiale accueille actuellement une exposition de sculptures expressionnistes, réalisées par Chantal Cheuva. Comment l'artiste s'y est-elle prise pour donner corps à ces dix-neuf femmes, en marche vers leur destin ? L'artiste vous parlera de son travail à l'occasion de la conférence «De la Terre au Bronze.»

Samedi 7 mars, 15:00 - Médiathèque des Encres. Gratuit, ouvert à tous.

Pasino 03 27 48 19 00
contact-stamand@partouche.com

SAM. 28 MARS
La nuit de la funk 3
21:00

SAM. 18 AVRIL
Tribute Rolling the Stones
21:00

Cin'Amand 03 27 40 96 69 - www.cinamand.fr

JUSQU'AU 10 MARS
Pinocchio - En avant - De Gaulle - Papi - sitter - #Jesuisla - Woman - Ducobu 3 - Sonic - Le voyage du Dr Dolittle - 10 jours sans maman - Invisible man - L'appel de la forêt - Mine de rien - The boy 2

Agenda

JUSQU'AU 16 AOÛT
EXPOSITION
FEM
Sculptures de Chantal Cheuva
Musée de la Tour abbatiale

JUSQU'AU 15 MARS
EXPO POUR PETITS
«Dans mes livres il y a...»
par Corinne Dreyfuss
Médiathèque des Encres. Horaires d'ouverture de la médiathèque - Entrée gratuite

JUSQU'AU 18 MARS
Le Printemps des Femmes
Lire ci-contre.

VEN. 6 MARS CONCERTS
Les Goûters Qu'on Sert par Motion Concrète, électro-pop
17:15 ou 18:15 - Espace Jean Ferrat. Sur réservation au 03 27 22 49 80

SAM. 7 MARS CONFÉRENCE
De la Terre au bronze
Par Chantal Cheuva
15:00 - Salle d'animation de la Médiathèque des Encres. Entrée libre & gratuite

RENDEZ-VOUS DES LECTEURS
Livres & vous
14:30 - Médiathèque des Encres

MER. 11 MARS
CINÉ JEUNE PUBLIC
SAMSAM
14:30 - Théâtre des Sources

VEN. 13 MARS
Vendred'histoires
Médiathèque des Encres. 17:00 pour les 3-6 ans. 17:30 pour les 7-11ans. Gratuit, sans réservation

CONFÉRENCE INTERACTIVE
Arnaques et fake news
18:00 - Médiathèque des Encres. Gratuit, à partir de 15 ans

Tout l'agenda sur

En bref...

Patrimoine

Une palissade informative sur la Grand'place

Une palissade a été installée devant la Tour abbatiale : elle entoure le pont du XVII[e] siècle, mis au jour par les archéologues de l'INRAP.
N'hésitez pas à aller la voir d'un peu plus près : la palissade s'orne de photographies et d'informations qui vous permettront d'en apprendre plus sur le déroulé des fouilles, sur les découvertes et, plus largement, sur l'histoire de votre ville.

J'aime ma ville propre

Trois bonnes raisons de participer à l'opération Hauts-de-France propres ce week-end

La Ville organise un ramassage de déchets samedi 7 mars du côté de la Scarpe. Rendez-vous à 8h45 au port fluvial pour le départ ! Pas d'hésitation : nous vous listons trois bonnes raisons de participer à l'opération.

Pour agir en faveur de la préservation de l'environnement
Les déchets abandonnés ne détériorent pas seulement notre cadre de vie. Ils représentent une véritable source de pollution et un danger pour la biodiversité, surtout lorsqu'ils se retrouvent dans l'eau. Selon l'organisation environnementale « The Ocean Cleanup », les fleuves déversent 50 kilos de déchets par seconde dans les océans !

Pour sensibiliser vos proches
N'hésitez pas à venir avec vos enfants ! La chasse aux déchets les marquera d'autant plus qu'elle s'effectuera dans une ambiance conviviale. Ce sera l'occasion idéale de les responsabiliser et de véhiculer des valeurs d'entraide, de vivre-ensemble.

Pour participer à une action de grande échelle
Près d'un millier de ramassages sont prévus dans les Hauts-de-France. Tous les détritus seront pesés à l'issue de l'opération. L'an dernier, 1 400 tonnes avaient été collectées.

▸ Inscriptions au 03 27 22 49 00 ou sur www.saint-amand-les-eaux.fr, rubrique « Formulaires en ligne »

▸ CAMPAGNE ÉTÉ DES RESTOS DU CŒUR

Les inscriptions pour la « Campagne été » seront prises à l'Espace R. Bédé (CCAS) les : jeudi 12 mars de 13h45 à 17h, mardi 17 mars de 13h45 à 17h et jeudi 19 mars de 9h à 12h et 13h45 à 17h.

▸ Se munir de tous les documents permettant d'établir votre situation
- A partir du 2 avril, changement du jour de distribution : **jeudi matin.**

Pas d'inscriptions lors de la première distribution le 2 avril.

▸ CINÉMA AU THÉÂTRE

Les projections du mois...

Mer. 11 mars à 14h30
Film d'animation **SAMSAM**

Jeudi. 12 mars à 19h30
Documentaire **WOMAN**

▸ Théâtre des Sources

▸ MATINÉE SOLIDAIRE

SAM. 14 MARS
L'Entraide Amandinoise organise une grande vente de vêtements.

▸ Rendez-vous à l'Espace Raymond Bédé (CCAS) De 8:30 à 10:30.

▸ SOIRÉES JEUX

Rendez-vous à la ludothèque, résidence N. Dubois (Local 2) **Ven. 20 mars** pour les familles. **Ven. 27 mars** pour les ados.

▸ 19:00-21:00. Gratuite sur réservation au 03 27 24 43 57

▸ JOUONS DANS LES QUARTIERS

Un mercredi sur deux, la ludothèque se déplace près de chez vous ! Que ce soit pour un bref instant ou pour y passer l'après-midi à jouer, rejoignez-les de 14h à 16h.

▸ Prochains rendez-vous : Maison de quartier du Limon : les 11 & 25 mars, 8 avril - Ecole J. Ferry : les 13 & 27 mai, 10 & 24 juin.

▸ FAÎTES DU JARDIN

Manifestation consacrée aux jardins et aux plantes. Ce rendez-vous convivial se déroulera sur la Grand'place, jeudi 21 mai de 8h à 18h. Vous êtes passionnés par les fleurs et/ou le jardinage, et vous souhaitez exposer, remplissez le formulaire téléchargeable sur le site de la ville.

▸ Lien du bulletin d'inscription à retourner avant le 15 mars : https://bit.ly/2HYnWjC

▸ COLLECTE DÉCHETS

▸ **MER. 18 MARS** (déchets ménagers)

▸ **MER. 25 MARS** (avec sacs jaunes et bac à verre)

▸ DÉCHÈTERIE

9h30-12h15 et 13h30-17h. Dim. 9h-12h. Fermeture le jeudi.

▸ NUMÉROS UTILES

▸ Médecin de garde 03 20 33 20 33
▸ Smir 0800 81 13 92
▸ Mairie 03 27 22 48 00
▸ CCAS 03 27 09 08 40
▸ Pharmacie de garde 03 27 48 37 40

Restez en contact :
Recevez gratuitement notre LVAnews

Journal municipal réalisé par le Service Communication, 69 Grand'Place, 59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70,
lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr
Impression : Imprimerie Gantier

Naissances **15 FÉV.** PICQUET Julien. **18 FÉV.** DELTOUR Victor. **18 FÉV.** DELTOUR Luce. **18 FÉV.** ABOUSAD Haroun. **22 FÉV.** DEGNICH Mohamed. **24 FÉV.** GOBEAUX Jim. **24 FÉV.** AUBURSIN Juliette. **23 FÉV.** VANDENHENDE DELANNOY Ylan. **23 FÉV.** LAUDE CREVILLIER Milo.

Décès BAUDRY Suzanne (97 ans). DEMEST Evodie (85 ans). FONTAINE Jean-Pierre (85 ans). GIGOT Yolande (85 ans). MARS Jean (80 ans). MORANVILLE Chantal (58 ans). PAVAUT Dany (63 ans). SCHATTEMAN Yvette (88 ans). SLIWINSKA Irène (95 ans).

Menu **LUN. 9 MARS.** Potage aux légumes, mijoté de porc à l'ancienne, bouquet de légumes, pommes vapeur, yaourt aromatisé, poire.

MAR. 10 MARS. Salade marocaine, couscous poulet merguez, légumes, semoule, gouda, glace.

MER. 11 MARS. Potage aux courgettes, pizza du chef aux trois fromages, salade verte, melon jaune.

JEU. 12 MARS. Chou-fleur Bio vinaigrette, boulettes de bœuf Bio sauce Tomate, blé pilaf Bio, yaourt vanille Bio, banane Bio.

VEN. 13 MARS. Salade flamande, dos de lieu noir sauce Dugléré, épinards à l'ail, riz, saint-nectaire, compote.